

BANDOL



COULEURS DE PROVENCE

Meilleurs Vœux !



Le magazine

N° 8 - Janvier / Février 2010



Sommaire

Délégation de l'eau 3

Cadre de vie 4

Emploi 5

Social 6

Jeunesse 7

Festivités de Noël 8/9

Sport 10

Culture 11

Actualités locales 12/15

Agenda 16



Le Magazine

Photo de couverture : Patrick Durville

- Directeur de la publication :

M. Le Maire, Dr Christian PALIX

- Rédacteur en chef :

Marcel BOGI (Premier Adjoint)

- Service communication :

F. Laure, J. Lacroix, F. Bernard, Ph. Jaume

- Site www.bandol.fr

- Dépôt légal 25 septembre 2003

- Ne pas jeter sur la voie publique

- Pour parution dans «le magazine», les

textes et photos sont à faire parvenir

avant le 5 du mois suivant à :

communication@bandol.fr

- Prochaine parution vers le 8 mars

- Conception graphique et réalisation :

 SIRA - 04 94 74 00 09

L'édito du maire



Bandolaises, Bandolais,

Ces fêtes de fin d'année, très attendues, ont une nouvelle fois tenu leurs promesses, et ce fut pour toutes les générations un bouquet d'émotions et de sentiments mêlés.

Le banquet des aînés, parfaitement organisé par le C.C.A.S. et ses élus, a permis, en cette période difficile, de resserrer les liens sociaux de notre commune. Ainsi, aucun membre de notre collectivité, véritable lieu de vie, n'est laissé sur le bord de la route.

L'âge du cœur a succédé à l'âge de raison dans un climat d'amitié et de convivialité.

Les échanges et la solidarité qui font la force de notre belle cité, se sont aussi concrétisés par le Téléthon. A l'occasion de cet événement, le service des sports, les associations, le conseil municipal des jeunes et tous les bénévoles ont montré que, par-delà l'enveloppe financière, il y a l'implication et la motivation pour lutter contre la souffrance et la maladie.

Les illuminations magnifiques ont donné le départ d'animations gratuites très appréciées et en suivant l'étoile du Berger vous arrivez à l'exposition des crèches provençales de l'amicale Bandol d'Autrefois. La joie et le bonheur se lisaient sur le visage de toutes les générations. Bravo aux services animations, culturels et techniques qui les ont magnifiquement organisées et félicitations aux participants au bain de fin d'année!

Le personnel municipal, les élus de ma majorité, Marcel BOGI et moi-même vous assurons de notre courage, de notre honnêteté et de notre dévouement à votre service et à celui de notre ville bien aimée.

Recevez Bandolaises et Bandolais tous mes vœux de Bonheur, Réussite, Santé et Solidarité, et que ces pensées se transmettent à toutes celles et ceux qui sont seuls ou malades.

Docteur Christian PALIX
Maire de Bandol

Monsieur le Maire reçoit désormais au Pôle administratif, place Lucien Grillon. Les nouvelles coordonnées téléphoniques du cabinet du maire sont : **04 94 29 12 49**

Délégation du service de l'eau

Ressource essentielle pour la vie, l'approvisionnement, l'assainissement et la bonne gestion de l'eau sont des éléments clés en matière de politique de développement durable.

La Société des Eaux de Marseille (SEM) a remporté le contrat d'affermage du service de l'eau potable avec la Mairie de Bandol. D'une durée de 12 ans, il court depuis le 1^{er} janvier 2010 et comporte trois volets.

Distribution et approvisionnement de l'eau

L'eau distribuée provient des ressources propres de la Commune ainsi que des achats d'eau réalisés à l'extérieur.

Le dossier relatif à l'établissement du périmètre de protection du forage de Bourgarel étant en cours d'instruction à la date du contrat, la SEM a accepté d'appliquer la tarification basée sur l'hypothèse suivante pendant la 1^{ère} année du contrat.

- Redevance d'abonnement par semestre et par logement : 17 € HT
- Redevance par m³ jusqu'au 31 décembre 2010 (fin de la 1^{ère} année)
 - Tranche 1 : de 0 à 30 m³ : 0,1751 € HT/m³ (0,1861 € HT aujourd'hui)
 - Tranche 2 : au-delà de 30 m³ : 1,3158 € HT (1,3050 € HT aujourd'hui)

A l'issue de cette 1^{ère} année, la tarification appliquée sera maintenue si le fonctionnement du forage est autorisé par les autorités compétentes. Dans le cas contraire, une nouvelle tarification sera établie.

La SEM s'engage par ailleurs à effectuer divers travaux dont le remplacement de plus de 800 branchements au plomb avant décembre 2013, le renouvellement de canalisations Montée Voisin et rue Jean-Jacques Rousseau, courant 2013.

Le total de ces travaux s'élève à 1.276.000 € HT avec le renouvellement électromécanique patrimonial.

Meilleure gestion de l'eau

Le contrat prévoit la mise en place d'une « radio relève » de tous les compteurs de réseau et de ceux des abonnés, permettant ainsi d'améliorer la qualité du service et de mesurer beaucoup plus précisément les consommations. Les usagers pourront consulter quotidiennement, sur Internet ou sur simple appel téléphonique, leur consommation et seront informés en temps réel de toute consommation « anormale » par courrier. Cette « radio relève » sera effective pour tous les abonnés en décembre 2010.

Devenant acteurs de leur consommation et ne la subissant plus, les Bandolais seront plus impliqués dans une logique de développement durable. Ils bénéficieront donc d'un mode de gestion moderne et innovant, dans un esprit de préservation des ressources naturelles.

Réseau d'assainissement

La SEM sera tenue de contrôler les branchements et les déversements. Elle sera également responsable de l'entretien et de la désobstruction des ouvrages de collecte ainsi que de l'élimination des produits et déchets de toute nature. Elle assurera le contrôle de la qualité des eaux de baignade sur la période du 1^{er} juin au 30 septembre sur les plages de Renécros et du Capelan, la plage centrale et celle du Casino.

TARIFS :

Redevance d'abonnement par semestre et par logement : 6,55 € HT

Redevance par m³ d'eau consommé par tranche semestrielle et par logement :

- Tranche 1 : de 0 à 30 m³ : 0,1644 € HT
- Tranche 2 : au-delà de 30 m³ : 0,2739 € HT (0,3316 € HT actuellement)

Votre facture

Evolution du prix au m³ TTC pour 120m³ consommés sur 2 semestres de 60 m³ :

Au 1^{er} janvier 2009 : 2,9713 €
 Au 1^{er} janvier 2010 : 2,9456 €
 Au 1^{er} janvier 2011 : 2,9384 €
 (avec Bourgarel)

Prix moyen dans le Var : 3,06 € TTC.

Prévention et lutte contre les incendies et feux de forêts

"Le débroussaillage n'est pas juste une obligation parmi d'autres : on protège SA maison et soi-même d'un risque extérieur, ne pas le faire c'est se mettre en danger."

Pour réduire les risques et les conséquences des incendies, le législateur a, par une loi de 2001, rendu obligatoire et à la charge du propriétaire le débroussaillage (ou débroussaillage) ainsi que le maintien en l'état des zones débroussaillées.

Il est particulièrement réglementé autour des constructions, installations et terrains, notamment dans notre région :

- éloignement des branchages des arbres d'au moins 3 mètres des constructions ainsi que les uns des autres ;
- suppression des arbustes se trouvant sous des arbres ;
- élagage des arbres sur les 2/3 de leur hauteur jusqu'à une hauteur maximale de 2,5 mètres pour les arbres de plus de 4 mètres ;
- coupe rase de la végétation herbacée et ligneuse basse ;
- ratissage et élimination de la litière et des feuilles dans la zone des 20 mètres autour des constructions ;
- élimination des arbres et des branches morts ainsi que des rémanents de coupe et de débroussaillage.

Selon le colonel Pierre Schaller, chef de groupement ouest, le débroussaillage ne fait pas baisser le nombre des incendies, mais il constitue la meilleure protection des biens et des personnes en cas de feu de forêt. Il facilite enfin le travail des sapeurs pompiers lors de leurs interventions. Il diminue l'intensité du feu, en rompant la continuité verticale et horizontale et ralentit, voire stoppe sa propagation.

A la fin d'un débroussaillage, la destruction par le feu de la végétation coupée, qui ne doit pas rester près des habitations, est une opération également très réglementée. Après avoir constaté que de nombreux départs de feux liés au débroussaillage des particuliers avaient lieu aux mois de **février et mars**, période de sécheresse relative et de fort vent, les services de l'Etat ont décidé de classer cette **période « orange »**, ce qui implique qu'une **déclaration d'emploi du feu est obligatoire**.

En cas d'infraction à la réglementation, vous risquez une amende de 750 € à 1500 € ! Quant à la violation



constatée de l'obligation de débroussailler et indépendamment des poursuites pénales qui peuvent être engagées, elle entraîne pour le propriétaire une amende allant jusqu'à 30 € par m². Sachez enfin que la franchise de votre assurance peut être augmentée en cas de non respect de cette obligation.

Sur la commune de Bandol, un comité de secteur permet, en partenariat avec le Conseil Général :

- de favoriser les échanges entre les différents acteurs concernés par la protection de la forêt ;
- de disposer d'une meilleure connaissance des interfaces forêts/habitations ;
- d'améliorer la protection de l'habitat individuel ;
- de faciliter la coordination de chaque intervenant en prévention passive en phase de lutte.

Les situations étant parfois très complexes, il est préférable, avant toute action, de contacter la police de l'environnement pour obtenir plus de précisions sur la réglementation :

06 16 46 61 91

Déchetterie :
nouveau numéro de téléphone
04 94 29 20 57

Une convention pour l'emploi

Christian Palix, maire de Bandol et Nathalie Beaudoin, directrice territoriale déléguée (DT83), représentant le Pôle emploi de Six-Fours les plages (né de la fusion entre l'ANPE et les ASSEDIC) ont signé le 14 janvier 2010 une convention de coopération en vue de permettre aux demandeurs d'emploi de Bandol d'accéder aux offres et services du pôle emploi.

La présence autour d'eux de Christelle Denis, directrice du site de Six-Fours les Plages, de Jean-Yves Decroix, conseiller municipal, de Robert Gable et d'Alexia Chiapello marquent ainsi leur volonté d'apporter un service de proximité aux demandeurs d'emploi et aux entreprises et leur détermination d'œuvrer ensemble pour le développement de l'emploi et la lutte contre l'exclusion.



Le Bureau Municipal de l'Emploi est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mercredi.

Pour tout renseignement :
Alexia Chiapello
Bureau municipal de l'emploi
Allées Vivien, 83150 Bandol
Tél. : 04 94 29 37 73
Fax : 04 94 25 07 43
Email : bme.bdl@bandol.org

Favoriser l'emploi des jeunes

La commune, par l'intermédiaire du Bureau Municipal de l'Emploi (BME), a signé des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), également appelés contrats passerelle, avec six jeunes qui ont intégré différents services de la municipalité (techniques, environnement, espace jeunes et centre aéré). Trois d'entre eux assurent désormais la sécurité devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie.



Ces jeunes de 16 à 26 ans, rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, peuvent ainsi acquérir une première expérience professionnelle ou effectuer une réorientation professionnelle. Cette année d'immersion devant les aider à entrer dans la vie active à la fin du contrat aidé, des stages auprès d'autres employeurs sont programmés dès l'embauche.

Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique associant le CAE à une réussite en faveur de l'emploi des jeunes. La période du contrat doit être utilisée pour favoriser la construction d'un projet de carrière professionnelle.



Les aînés fêtent Noël

Les traditions ne se perdent pas à Bandol. La municipalité et le CCAS ont tenu, cette année encore, à honorer leurs aînés en leur offrant un repas de fêtes.

Grâce au travail de toute l'équipe du CCAS dirigée par Michèle Beissier, le gymnase municipal s'est transformé pour une journée en une grande salle de réception, magnifiquement décorée de guirlandes, de boules, de sapins avec une piste de danse et une scène éphémère. Avec peu de moyens mais beaucoup d'huile de coude, elle a su créer une ambiance chaleureuse.



Christian Palix, maire de Bandol, Marcel Bogi, premier adjoint, Yannick Champion, adjoint délégué aux affaires sociales, Martine Escat, conseillère municipale ont reçu près de 500 invités dans ce décor de fêtes. Les tables joliment décorées se sont rapidement remplies de joyeux convives venus déguster les délicieux mets préparés en leur honneur et esquisser quelques pas de danse en fin de repas.



Vers 17 heures, Herbert Léonard, invité surprise du CCAS, a ravi le public en interprétant ses plus grands succès.

Le repas s'est terminé peu avant l'heure du dîner, chacun repoussant le départ et savourant ce bon moment de convivialité.

Foyer Logement les Acacias

Le docteur Christian Palix, maire de Bandol, agissant pour cette procédure en qualité de notaire, messieurs Marcel Bogi, premier adjoint, et Yannick Champion, adjoint aux affaires sociales et vice-président du CCAS ont paraphé, le 17 décembre 2009, l'acte de cession amiable du foyer logement Les Acacias à la commune. Les rapports entre le CCAS et la commune seront ainsi clarifiés. En effet, les services techniques municipaux étaient fréquemment amenés à intervenir pour répondre aux besoins d'entretien des locaux.



Cette opération n'a en rien bouleversé les résidents qui ont pris part le 22 décembre au « repas de Noël » préparé à leur attention.

Le maire Christian Palix, entouré de son premier adjoint Marcel Bogi a félicité à cette occasion les élus Yannick Champion et Martine Escat ainsi que toute l'équipe du C.C.A.S. pour le travail qui a été accompli au cours des derniers mois pour renforcer la cohésion sociale auprès des personnes les plus vulnérables, rompre la solitude et favoriser les liens intergénérationnels : les multiples excursions et visites guidées, la distribution des colis aux personnes de plus de 65 ans non imposables, le loto...





Lutin de Noël

Le Père Noël a demandé à son Lutin facteur d'installer une boîte aux lettres au Parc du Canet pour être certain de recevoir les nombreuses lettres des enfants du Multi-accueil mais également celles de tous les petits bandolais. En compagnie d'une jolie fée le drôle de petit bonhomme est arrivé le mercredi 9 décembre dans son traîneau tiré par deux magnifiques Terre-Neuve.



Bandol Jeunes ne désemplit pas à Noël

Pendant trois jours (21 au 23 décembre), 35 jeunes par jour se sont quotidiennement donnés rendez-vous pour jouer et faire des sorties (cinéma, refuge des animaux, marché de Noël et patinoire en plein air de Toulon, foot indoor à Gémenos). Les vacances se sont clôturées par un spectacle de magie et un gros goûter.



Vacances de Pâques

Inscription du 1^{er} au 3 mars de 14h à 19h au Centre aéré. Le dossier d'inscription sera rempli sur place (téléchargeable sur le site de la ville). Ne pas oublier de se munir d'un avis d'imposition, d'un certificat médical d'aptitude aux activités physiques et sportives.

Pour tout renseignement :
Monique.isnard@bandol.org
Tél. : 04 94 25 06 72
Site internet : www.bandol.fr
(onglets "jeunesse" puis "centre aéré")

Un père Noël omniprésent

Peu avant les vacances, le Père Noël a tenu à rendre visite aux écoliers de l'école maternelle Octave Maurel. Les enfants lui ont chanté quelques chansons avant la distribution de cadeaux. Ils ont été particulièrement gâtés cette année. Outre le cadeau pour la classe, chaque enfant a eu la joie d'en recevoir un en particulier. La journée s'est terminée dans une ambiance joyeuse et festive avec un goûter riche en papillotes et chocolats.



Le 9 décembre, ce fut au tour des enfants de la crèche d'avoir la surprise de voir le Père Noël assis sous le sapin de Noël. Poursuivant sa tournée, il s'est arrêté le 17 décembre au Parc du Canet pour discuter avec les enfants de la halte-garderie et le lendemain au Centre culturel pour le spectacle organisé pour eux.



A cheval

Depuis le 12 janvier, les enfants peuvent, une fois par mois, faire du poney, une convention ayant été signée avec la Jument pie.

◆◆◆ Festivités de Noël ◆◆◆



◆◆◆ Festivités de Noël ◆◆◆

Du 19 au 27 décembre, la Forêt magique a accueilli fées, artistes, enfants, parents et bien évidemment le Père Noël.

Dans cet espace rempli de magie, d'attractions et de découvertes, petits et grands ont pu profiter des nombreux ateliers et multiples spectacles. Création de photophores, de décorations de Noël, d'objets d'art naturels, écoute de contes, véritables tours de magie, maquillage et photos gratuites avec le Père Noël, ateliers du cirque, jeux en bois, tout est possible dans la Forêt magique !

Mais toute la ville était en fête : spectacles de rues, spectacles gratuits salle Pagnol et au théâtre Jules Verne, arrivée du Père Noël place de la Liberté (ou encore au stade avec l'EMAPS), ont agrémenté les vacances des petits bandolais.



Un nouveau lieu d'expression pour la jeunesse bandolaise

Le nouveau Skate Park a été inauguré samedi 12 décembre, en présence de Sylvie Redercher-Logeais, adjointe déléguée à la jeunesse, aux sports et à la petite enfance, de nombreux élus, sportifs et spectateurs.

Le public a eu droit à une extraordinaire démonstration de BMX (ou bicross). Ce sport cycliste dit « extrême », devenu discipline olympique pour les Jeux Olympiques de Pékin en 2008, témoigne de l'évolution des mentalités et de la montée en puissance de ces nouveaux sports. Pour Sylvie Redercher-Logeais, il était urgent de refaire le Skate Park de Bandol et de donner « un lieu de rassemblement pour la jeunesse, un lieu où elle pratique ses activités favorites, en toute sécurité, loin de



la route et des piétons ». Il vient fort utilement compléter le « petit complexe multi-activités attendant, comportant un terrain multisports destiné à la pratique du basket,

football et handball ».

Le Skate Park permettra de pratiquer au titre de loisir ou de compétition le bicross, le skate ou la trottinette.



Le Tennis club de Bandol termine l'année en apothéose

Thomas Bouvrande, Fred Donne, Brice Bonadei et Amaury Agresta, nos quatre mousquetaires varois, se sont brillamment imposés (4 à 0) face au Cannet-des-Maures et ont conquis le titre départemental dans la catégorie « vétérans des plus de 35 ans ». Cette victoire représente pour la présidente Stéphanie Ferré le renouveau du TC Bandol.

Un bain revigorant

La température avait pourtant de quoi faire hésiter les plus courageux : treize degrés dans l'eau sous un ciel gris. Malgré tout les inconditionnels du bain maritime sont venus encore plus nombreux cette année.

Pour certains, c'est le meilleur anti-virus, pour d'autres, le plus efficace remède pour lutter contre la vieillesse. Peu importe la raison, avec ou sans combinaison, avec ou sans dégui-



sement, chacun a profité de l'événement dans la joie et la bonne humeur sous le regard bienveillant et attentif des maîtres-chiens de la Société Nationale de Sauvetage en Mer et de leurs terre-neuve. Est-ce les applaudissements des nombreux spectateurs présents sur la plage ou la participation du docteur Christian Palix, maire de Bandol mais le record de durée a été battu : plus de vingt minutes pour certains.

Les valeureux baigneurs et leurs supporters se sont tous retrouvés à l'Espace Jeunes (ex-C.L.S.B.) pour recevoir leur diplôme et partager le revigorant vin chaud ou chocolat.



Le service des affaires culturelles a proposé une série d'événements pour terminer l'année en beauté : spectacles gratuits pour les enfants, tels le Grand rêve pirate, des ateliers de contes au centre culturel ou Peau d'âne au théâtre Jules Verne, des conférences, des expositions... et la programmation concoctée pour 2010 s'annonce fort prometteuse.

Les Crèches provençales : dernière exposition 2009



Inaugurée mi-décembre par le premier adjoint Marcel Bogi entouré de Marius Boyer, curé de Bandol, de Danièle Canevari, adjointe à la culture, de Maurice Calmel, président de l'amicale Bandol d'autrefois, de Monique Rebuffat et de nombreux élus, la 6^{ème} édition des Crèches provençales a remporté cette année encore un grand succès auprès du public (environ 3000 entrées).

Les participants, amateurs mais surtout passionnés, ont conquis les milliers de visiteurs par leur imagination et leur travail d'artistes. Le prix du public a été décerné à la Crèche n°21 de Jacqueline Chouquet.

Crèches traditionnelles :

1 ^{er} Prix	n°24	Jean-Louis Lapierre
2 ^{ème} Prix	n°3	Pierre Vancheri
3 ^{ème} Prix	n°14	Mireille Olive

Crèches expression libre

1 ^{er} Prix	n°1	Paul Beaumont
2 ^{ème} Prix	n°10	Nicole Ventre
3 ^{ème} Prix	n°16	Nicolas Corso

Crèches miniatures

1 ^{er} Prix	n°8	Jean Rocchi
2 ^{ème} Prix	n°25	Maurice Guerin
3 ^{ème} Prix	n°2	Etienne Chouquet



Un triomphe pour le premier concert de l'année



A l'occasion de l'année culturelle France-Russie 2010, la Ville de Bandol a accueilli au sein de l'Eglise Saint François de Sales l'orchestre « Les Cordes d'Argent de Saint-Pétersbourg ».

Cette « Invitation au Voyage », dans la plus pure tradition musicale folklorique russe a été récompensée par un long tonnerre d'applaudissements de la part du public conquis, venu nombreux.

Grâce à la virtuosité des deux solistes soprano, à un travail rigoureux, une incroyable puissance et une grande maîtrise musicale des vingt-cinq jeunes musiciens, la soirée a été de belle facture.

Le talent n'attend pas le nombre des années ! En gage de bénédiction pour cette nouvelle année, Tania, soliste balalaïka âgée seulement de 6 ans, fille d'Inna Cherepanova (piccolo) et d'Egor Afanasyev (soliste xylophone) et petite fille d'Alexander Afanasyev, le chef d'orchestre, a offert aux spectateurs une interprétation d'une rare sensibilité.

Ruée vers les barriques



Le port de Bandol a remonté le temps à l'occasion de la 28^{ème} édition de la Fête du millésime. Les Bandolais et les visiteurs, ébahis mais ravis, se sont trouvés, pour une journée, plongés en plein Far West. Christian Palix, maire de Bandol et Marius Boyer, curé de Bandol, ont ouvert les festivités en présence de Josette Pons, députée du Var et vice-présidente du Conseil Général et de Ferdinand Bernhard, Maire de Sanary, des membres du Conseil municipal et de Michel Bronzo, Président de l'Association

« Les Vins de Bandol ».

Outre la dégustation des vins sur le port, à la Société Nautique de Bandol et la sélection des

meilleurs vins de garde 2009 en fin d'après-midi, l'association avait organisé de nombreuses animations, danses, cascades et acteurs de rues déambulant pour amuser le public. On pouvait donc croiser, entre deux verres, un croque-mort, une entraîneuse de saloon, un cow-boy ou encore admirer la voltige et le spectacle équestre devant la SNB.

Les vignerons combattants et pionniers ont dignement célébré la ruée vers l'or, le blanc, le rouge et le rosé. Spectateurs et vignerons ont tous pu admirer les superbes coiffures réalisées sur le thème du vin par les coiffeurs qui se sont affrontés toute la journée lors de la compétition régionale de coiffure.



Cérémonie des vœux à la population bandolaise

Le docteur Christian Palix, maire de Bandol, a présenté ses vœux à la population le 8 janvier entouré de Marcel Bogi, premier adjoint et de tous les membres de son conseil municipal. Pour la première fois, il a tenu à y associer le tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes. Après avoir remercié M. Le maire et son conseil municipal pour avoir ainsi donné la parole à la jeunesse bandolaise, la jeune maire, Mylène Théveniaux, a conclu son discours en reprenant une citation de Jules Renard « l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt », qu'elle a traduit en ces termes : « L'avenir appartient à ceux qui croient en la jeunesse ». Les discours de M. le maire et celui de Mylène Théveniaux sont téléchargeables sur le site de la mairie (www.bandol.fr).



Téléthon 2009

Le maire de Bandol, Christian Palix, a eu l'honneur de remettre à Colette Carlini, responsable de l'AFM (Association Française contre les Myopathies) du Var, un chèque de 9.117,63 euros récoltés lors du Téléthon 2009. A cette somme réunie par vingt-cinq ateliers répartis sur la commune se sont ajoutés 780 euros de la part du Rotary Club Bandol/Sanary/Ollioules.

« Malgré une conjoncture difficile, nous savions que nous pouvions compter sur la solidarité des Bandolais. Nous comptons sur l'engagement individuel, notre but a été



atteint» expliquait le docteur Christian Palix avant de passer le micro à sa jeune consœur Mylène Théveniaux, maire du Conseil

municipal des jeunes, qui offrait symboliquement à l'AFM un énorme cœur réalisé par de jeunes Bandolais.

Les enfants et le téléthon

Unis pour le Téléthon, les enfants de la halte-garderie et de la crèche ont réalisé des peintures, des cartes de vœux et un mini-album. Ceux du centre aéré ont participé à plusieurs activités sportives au Gymnase Raimu et ont vendu à l'inter-cantine des objets réalisés lors d'ateliers. Ils ont respectivement collecté 160 euros et 180 euros.



Les commerçants ont également participé activement au téléthon à titre professionnel ou personnel, notamment aux ateliers chansons.



Plus belle vitrine



L'association des commerçants a organisé un concours de vitrines à l'occasion de la fête du Millésime sur le thème de la ruée vers l'or. Ouvert à tous les commerçants bandolais, le concours a connu un joli succès pour sa première édition.

C'est finalement la boulangerie de Philippe et Marie-Jo Rostaingt, « Le Moulin Doré », rue des Ecoles, qui l'a emporté avec une vitrine composée de deux tableaux : l'un représentant la mine et son environnement difficile, l'autre la solitude du cow-boy, le soir, au coin du feu après sa journée de travail.

En présence du docteur Christian Palix, maire de Bandol, et d'Elisabeth Reig, adjointe au tourisme, le président de l'association, Arnaud Haas, a récompensé le lauréat de 60 spots radio sur Chérie FM, d'une valeur de 1200 €.

2^{ème} : La boutique Rushmore, sur le quai De Gaulle

3^{ème} : Le salon de Marlène, rue des Ecoles

4^{ème} : La Boucherie de Corinne et Thierry, place de la Liberté.



Nouveaux commerçants, quels sont vos interlocuteurs en Mairie

Le service Gestion du Patrimoine

⇨ **Pour tout changement de propriétaire ou d'exploitant et/ou toute modification d'enseigne.** Il vous assistera dans les démarches à suivre pour l'obtention de l'autorisation préalable. En cas de non respect de ces règles, les contrevenants s'exposent à des poursuites judiciaires.

⇨ **Pour toute demande d'occupation du domaine public,** pour la pose d'un échafaudage, d'une benne, palissade ou cabane de chantier, une demande d'autorisation doit être effectuée au moins trois semaines avant le début des travaux.

Tél. : 04.94.29.12.51

Fax : 04.94.29.12.62

E-mail : service.patrimoine@bandol.org

Le service urbanisme

⇨ **Pour toute modification d'aspect de la façade** (devanture commerciale, ravalement de façade, pose de climatiseur, changement de menuiseries, etc.), une déclaration préalable de travaux doit être déposée en Mairie avant tout commencement de travaux.

Tél. : 04.94.29.12.50

Fax : 04.94.29.12.62

E-mail : service.urbanisme@bandol.org

Les imprimés nécessaires aux déclarations peuvent être retirés directement auprès du service concerné ou téléchargés gratuitement sur le site internet de la ville : www.bandol.fr

Les Services Gestion du Patrimoine et Urbanisme sont situés au 1^{er} étage du Pôle administratif, place Lucien Grillon.

Accueil du public :

du lundi au vendredi, **UNIQUEMENT** le matin



Permanences

- **PERMANENCES JURIDIQUES :**
Conciliatrice de justice : annulation des permanences jusqu'à nouvel ordre.
Avocats : les 1^{er} et 3^{ème} vendredi après-midi de chaque mois.
Notaire : le 1^{er} jeudi matin de chaque mois.
Uniquement sur rendez-vous.
Merci de s'inscrire auprès du secrétariat des Affaires Juridiques (**04 94 29 12 51**).
- **PERMANENCE « POINT INFO ENERGIE » :** Espace culturel Paul Ricard, le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h - Association COFOR, **04 94 99 17 24**.
- **PERMANENCE « VAR INITIATIVE » création d'entreprise :** locaux associatifs, rue du Puits Charon, le 4^{ème} mercredi de chaque mois de 10h à 12h, sur rendez-vous uniquement au **04 94 91 02 02**.



Bandol Jeunes



Info Soirées Pré-Ados : jeunes de 6^{ème} et 5^{ème}

Samedi 30 janvier - soirée pizzas

Info Soirées Ados : jeunes de 4^{ème} et 3^{ème}

Samedi 30 janvier - soirée pizzas

Judi 11 février - soirée ciné Mc Do

Mardi 16 février - soirée piscine de Sanary

Pour tous renseignements :

Tel : 04.94.74.53.09

Bandol-jeunes@orange.fr



Cours avec Geneviève Canto

L'artiste peintre, Geneviève Canto, dont l'exposition en août dernier n'a laissé personne indifférent, revient à la demande du Centre culturel pour partager son savoir-faire et sa passion de l'art.

Du 8 janvier au 28 mai 2010, elle donnera au Centre Culturel de Bandol des cours de peinture, de dessin et d'histoire de l'art tous les vendredis de 18h00 à 20h30. Tarifs et renseignements au 06 61 13 83 14.



Etat Civil

Naissances

09/11/2009	GALVAN Téa
19/11/2009	DJABBOUR--HRIQUI Elora
19/11/2009	LAFONT Jules
30/11/2009	BAUMGARTNER Alexandre
30/11/2009	ALLOUCHE Ryan
30/11/2009	ALLOUCHE Ilan
30/11/2009	CHAABANE Noham
05/12/2009	LOPEZ Mahé
06/12/2009	BELPASSI Lorenzo
09/12/2009	PROUILLET -LEPLAT Lucas
18/12/2009	GIRAUDIER Ennio
21/12/2009	GANTEL Etienne

Mariage

19/12/2009	Sylvie AVOLI et Ludovic RANCHON
04/01/2010	Christine PETTENARO et Gérard STACK

Décès

02/12/2009	ESTUBLIER née ALLEGRE Yvonne
24/11/2009	TRUFET Roland
05/12/2009	ROSARIO Frédéric
08/12/2009	MAUREL Albert
12/12/2009	GROSPERRIN née RIBAUD Colette
14/12/2009	WAHNICH née ELLIS Patricia
16/12/2009	BINOTTI née CASTRATARO Léonie
28/12/2009	MATILE née COTTIN Geneviève
30/12/2009	LABEYRIE Augustin
04/01/2010	MORISSET née AUFFAN Paulette
05/01/2010	HERSZHORN née KOURTZER Clara
05/01/2010	GOHAREL Maurice
05/01/2010	DUPUIS née NOLSON Simone

Le coin de l'opposition

Aucun texte ne nous est parvenu dans le délai légal d'un mois.

Agenda

PRÉPAREZ VOS DÉGUISEMENTS !

Dimanche 14 mars

- **Grand Carnaval Bandolais**
Fin de matinée :
Défilé costumé avec M. Carnaval
Après-midi : Bal déguisé animé par
Sénior DJ, place de la liberté.
Comité Officiel des fêtes de Bandol
Pour tout renseignement :
06 25 96 09 25 ou 06 19 52 52 64

DERNIERS JOURS :

Jusqu'au 7 février

- **Exposition « Les Springs de Floride »**
Hall d'exposition, Centre culturel
Entrée libre

Jusqu'au 10 février

- **Exposition « Les Pieds... dans l'Eau »**
Photographies de Michel Lecocq
Galerie Ravaisou, Centre culturel
Entrée libre

Janvier 2010

Samedi 23 janvier au 6 mars

- Médiathèque,
Espace culturel Paul Ricard
Exposition photographique
« Femmes : visages et espaces »

- 15h-19h, Casino Partouche
Thé dansant de Sénior D'J

- 15h, Gymnase municipal
Match de Basket.
Equipe 1^{ère}.
Bandol/GSE Municipaux de Nice

Mercredi 27 janvier

- 10h-12h, locaux associatifs
Permanence Création d'entreprise
Sur RDV au 04 94 91 02 02
- 18h, salle Pagnol, Centre culturel
Conférence "Question de la Régulari-
sation Economique"
Avec Pierre Colombani

Samedi 30 janvier

- 21h, salle Pagnol, Centre culturel
« Un vrai bonheur »
Comédie de Didier Caron
Mise en scène par Jean-Paul Landresse

Dimanche 31 janvier

- 15h, salle Pagnol, Centre culturel
« Un vrai bonheur »
Comédie de Didier Caron
Mise en scène par Jean-Paul Landresse

Février 2010

Mardi 2 février

- 14h-17h, Espace culturel Paul Ricard
Permanence Point Info Energie
04 94 99 17 24

Dimanche 7 février

- 14h15, Golf de la Frégate
« Osez le Golf »
séance découverte et initiation
AMB
Séance : 5€ - **Rés. 06.63.46.95.08**

Mardi 9 février au 23 février

- 14h-17h, Salle AMMAC,
Place Lucien Artaud
Exposition « Le Nucléaire »
Séance découverte et initiation
AMMAC
Vernissage mardi 9 février à 17h

Vendredi 12 février au 14 mars

- Galerie Ravaisou
Exposition Alexandre, artiste peintre
Entrée libre
Vernissage le vendredi 12 février à 18h

Vendredi 12 février

- 15h30, Centre Culturel
Conférence « Les AVC » (Accident
vasculaire cérébral) par Dr Valance
Amicale des Donneurs de Sang
Bénévoles de Bandol

Samedi 13 février

- 20h45, salle Pagnol,
Centre culturel
Théâtre «Les Vénus... de la calomnie»
La Compagnie Théâtrale
« Tous pour un - Un pour tous »
Réservations au 04.94.29.37.35
Entrée 10€

Dimanche 14 février

- 15h, théâtre Jules Verne
Théâtre « Duos sur canapé »
Comédie de Marc Camoletti.
Entrée : 20€
Réservations au 04.94.29.12.60

- 15h, Etoile Bandolaise
Bal Sénior D'J - Spécial Saint Valentin
Organisé par le Comité Officiel des
fêtes de Bandol

JeuDi 18 février

- 14h30, Etoile Bandolaise
**Chandeleur Goûter Dansant avec
orchestre**
Gratuit - Réservation exigée CCAS
au 04 94 29 18 60

Samedi 20 et dimanche 21 février

- **Braderie des commerçants**
Bandol évolution

Samedi 20 février

- 14h30, Etoile Bandolaise
Fête des oreillettes avec Bal costumé
OMCAL

Dimanche 21 février

- 15h, théâtre Jules Verne
Opérette « Francis Lopez »
Ensemble vocal Bella Voce
Renseignements au 04 94 29 12 60
Entrée libre

- 15h-19h, Casino Partouche
Thé dansant de Sénior D'J

Mardi 23 février

- 8h-12h30, salle Pagnol, Centre culturel
Collecte de sang
Amicale des donateurs de sang
bénévoles de Bandol

Mercredi 24 février

- 10h-12h, locaux associatifs
Permanence Création d'entreprise
Sur RDV au 04 94 91 02 02

JeuDi 25 février

- **Conférence illustrée Victor Hugo**
1^{ère} partie :
"De l'Enfant Sublime à l'Insurgé"
Tous Publics - Entrée Libre
17h, salle Pagnol, Centre culturel

Vendredi 26 février

- 17h, salle Pagnol, Centre culturel
Conférence « La Honte », animée par
Boris Cyrulnik, neuropsychiatre

Samedi 27 février

- 20h30, Gymnase municipal
Match de Basket Bandol/Six-Fours
- 20h45, théâtre Jules Verne
Maurane « O Nougaro »
Réservations au 04 94 29 12 60.
Entrée : 35€ - CE : 33€

Dimanche 28 février

- 14h30, salle Pagnol, Centre Culturel
Théâtre « La Station Champbaudet »
d'Eugène Labiche
organisée par le Lions Clubs International
Réservations au 04 94 29 37 35
Entrée 20€

- 15h, Etoile Bandolaise
Bal Sénior D'J

- Organisé par le Comité Officiel des
fêtes de Bandol

- 17h, Eglise Saint François de Sales
Musique à la Pietà de Venise
Concert Vivaldi
avec Musica Antiqua Provence
Entrée Libre